

Amplifions la mobilisation CONTRE LA LOI TRAVAIL

Les journées de mobilisation des 12 et 21 septembre ont été une réussite. La journée d'action du 10 octobre a rassemblé près de 1 200 manifestants.

La mobilisation doit se poursuivre, partout en France, dans les entreprises pour exprimer le mécontentement des salariés contre cette réforme désastreuse orchestrée par le gouvernement et le Medef.

En un peu plus de deux mois, le gouvernement Macron veut détruire le Code du Travail et gommer au maximum les conquêtes sociales issues des luttes ouvrières.

L'heure est grave pour celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre !

Il faut empêcher ce recul de civilisation !

Il faut se mobiliser dans l'unité la plus large !

Projet Macron :

Enrichir les plus riches

en appauvrissant les plus pauvres !

C'est la fin du code du travail comme socle commun de droits pour tous !

C'est l'instauration d'un code du travail par entreprise, via la généralisation d'accords dérogatoires !

C'est le retour au patronat de droit divin ! C'est l'insécurité Sociale Généralisée !

C'est la baisse des salaires !

C'est la fin du CDI avec des CDD renouvelables à l'infini !

C'est la possibilité de licencier plus facilement et de plafonner les indemnités !

C'est la hausse de la CSG pour les retraités !

C'est la casse de la Sécurité sociale au bénéfice des assurances privées.

C'est la baisse des allocations chômage !

C'est le retour au 19^{ème} siècle !

La CGT appelle « les gens qui ne sont rien, les fainéants, les cyniques et les extrémistes » d'après Macron à une nouvelle mobilisation

LE 19 OCTOBRE

**Rassemblement à 17h
Devant le Centre Culturel
du Passage d'Agen
25 avenue de Verdun**

LES PROPOSITIONS DE LA CGT :

Propositions sociales

- Hausse du SMIC à 1800 euros avec obligation de négociation par branche pour mise à niveau de l'ensemble des seuils d'accueil par qualification et diplôme. Hausses des pensions de retraite et des minima sociaux sur la base de cette proposition de SMIC.
- Mise en œuvre effective de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes avec mesures contraignantes (pénalités financières) pour les entreprises non respectueuses.
- Réduction du temps de travail à 32 heures de référence hebdomadaire avec négociation de mise en œuvre par branche.
- Retraite à 60 ans avec taux de remplacement à 75% minimum du SMIC.
- Développement et extension des droits à la protection sociale par un renforcement de la Sécurité sociale.
- Allocation d'autonomie pour les étudiants.
- Code du travail simplifié renforçant les droits des salariés et de leur représentation, respect de la hiérarchie des normes.
- Développement de la démocratie sociale avec développement des prérogatives

de chacune des IRP, du dialogue social et de la négociation collective. Développement des droits participatifs des salariés à la démocratie sociale et aux stratégies d'entreprises.

- Mise en place d'un fonds mutualisé pour l'accès aux activités sociales et culturelles pour les salariés des TPE avec une gestion nationale paritaire selon représentativité.
- Loi d'amnistie pour l'ensemble des représentants des salariés.

Propositions économiques

- Plan de reconquête et de développement de l'industrie conjuguant développement technologique et emplois avec préservation de l'environnement.
- Plan de reconquête et de développement des services publics veillant à l'égalité territoriale notamment en matière d'éducation, de culture, de santé et de transports publics et fret.
- Conditionnalité des aides publiques avec des créations d'emplois stables et durables (généralisation des CDI).

Je me syndique à la CGT !

Nom : Prénom : Age :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : E-mail:@.....

Entreprise :

Ville et code postal de votre entreprise :

A renvoyer à :

Union Départementale CGT de Lot-et-Garonne Bourse du Travail 9 et 11 rue des Frères Magen 47000 AGEN

☎ 05.64.25.01.01 📠 05.64.25.03.52 @ : contact@udcgt47.fr www.cgt47.fr